

-Règlement Technique du Championnat d'Algérie "OPEN" « Tayeb Mghezzi Chaa » - Du 31.07 au 02.08.2015

La Ligue Algéroise d'Athlétisme organise sous l'égide de la Fédération Algérienne d'Athlétisme le Championnat National d'Algérie OPEN " Tayeb MGHEZZI CHAA"

Date : le 31 Juillet, 1er et 2 Aout 2015.

Lieu : Stade d'Athlétisme Annexe - de l'Office du Complexe Olympique "Mohamed BOUDIAF"

La licence de la saison sportive 2014/2015 est obligatoire

Le Championnat d'Algérie OPEN est organisé sur l'ensemble des distances et épreuves inscrites au programme des Championnats du Monde .

- Toutefois, certaines épreuves pourraient être :

- Soit suspendues, compte tenu d'une participation ne répondant pas aux normes réglementaires
- Soit organisées séparément, telles que les épreuves de Marche, Marathon, Epreuves Combinées et Relais ou;
- Se dérouleraient en Finale Directe si l'effectif des athlètes présents lors des séries le permet et après décision du Délégué Technique, de son adjoint ou du Juge Arbitre Courses.
- Aucun athlète absent pendant les séries ne sera racheté.

ABSTENTION DANS UNE EPREUVE (Règle 142 .4)

Dans toutes les compétitions organisées selon les règles de l'IAAF et la F.A.A, un athlète sera exclu de sa participation à toutes les épreuves ultérieures (y compris aux autres épreuves auxquelles il participe simultanément) de la compétition y compris les relais, dans le cas où :

a/ Il a confirmé définitivement sa participation mais il n'y a pas pris part.

b/ Il était qualifié après un tour dans une épreuve mais a fait ensuite défaut.

c/ Participation sans efforts fait de bonne foi. Le juge arbitre statuera sur ce point et mention devra en être faite dans les résultats officiels.

N.B : un certificat médical délivré sur la base d'un examen de l'athlète par le médecin de la compétition désigné par l'organisation peut constituer une raison suffisante pour accepter que l'athlète n'est pas en mesure de participer .après la clôture des confirmations ou après avoir participé dans un tour précédent, mais qu'il sera en état de participer dans des épreuves (à l'exception des épreuves individuelles des épreuves combinées) programmées un jour ultérieur de la compétition. D'autres justifications peuvent après confirmations également être acceptées par le(s) délégué(s) technique(s). Par exemple (Problème de transport officiel) .

RECLAMATION ET APPELS (Règle 146).

Alinéa 2 : Concernant les résultats ou le déroulement d'une épreuve : à déposer dans les **30 minutes** qui suivent l'annonce des résultats.

Alinéa 3 : La réclamation doit être faite oralement au Juge Arbitre par l'athlète ou son représentant sinon au Jury d'appel dans les 30 mn qui suivent l'annonce officielle des résultats accompagnée d'une caution de **5000 DA** qui ne sera pas remboursée si la réclamation n'a pas été acceptée.

- Les athlètes de la catégorie Cadette ne sont pas admis sauf pour les filles et dans les épreuves ayant les mêmes caractéristiques réglementaires

- Les Juniors Garçons sont admis dans les épreuves ayant les mêmes caractéristiques que les Seniors et répondant aux conditions de participation

- 1) Les épreuves du 100m au 800m ainsi que les Relais (Hommes et Dames) se dérouleront avec tour de qualification.
- 2) Les épreuves du 1500m et le 5000m y compris le 3000m Steeple se dérouleront en finale directe..

QUALIFICATION POUR LES FINALES DANS LES COURSES EN COULOIRS

Deux séries : Les trois premiers et les deux meilleures performances

Trois séries : Les deux premiers et les deux meilleures performances

Quatre séries : Le vainqueur de chaque série et les quatre (04) meilleures performances.

DEBUT DES BARRES/

Hauteur Hommes : 1.80m – 1.90m - 1.95m - 2.00m- 2.05m - 208 - 2.10m - 2.12m et de deux en deux.

Hauteur Dames : 1.45m - 1.50m - 1.55M - 1.58m - 1.61m - 1.64m. 1.66m et de deux en deux

Perche Hommes : 3.80m/4.00m/4.20m/4.40m/4.50m/4.60m/4.70m/4.75m/4.80m et de cinq en cinq.

Perche Dames : 2.20m/2.40m/2.60m/2.70m/2.80m/2.85m/2.90m/2.95m/3.00m et de cinq en cinq

Triple Saut : Hommes 13 m Dames : 11 m

PRESENTATION CHAMBRE D'APPEL:

	Chambre d'Appel	Entrée au Stade
Haies/Relais	25'	15'
Autres épreuves de Course	20'	10
Longueur / Triple Saut	45'	35'
Perche	65'	55'
Saut en Hauteur	55'	45'
Les lancers	45'	35'

ACCUEIL ET LA REMISE DES DOSSARDS

L'accueil et la remise des dossards se fera au niveau du Stade d'Athlétisme SATO du Complexe Olympique Mohammed BOUDIAF selon le tableau Récapitulatif suivant : Aucun Engagement ni Remise des Dossards ne seront effectués le jour de la compétition.

N°	Date	Heure	Obs
01	Le Vendredi 31 Juillet 2015	09 :00 à 12 :00	Remise des Dossards et confirmations Pour le programme de la Journée du 31.07.15 Après-midi
		09 :00 à 17 :00	Remise des Dossards et confirmations Pour le programme de la 2° et 3° Journée
02	Le Samedi 01 Aout 2015	09 :00 à 16 :00	Remise des Dossards et confirmations Pour le programme de la 3° Journée

- Le port du maillot du club est obligatoire.
- Le maillot de l'Equipe Nationale Algérienne est interdit.
- Les Equipes de Relais doivent être composées d'au moins un (01) athlète « SENIOR »
- Les athlètes, non licenciés et autorisés par la DTN-FAA à participer, pour les besoins des Equipes Nationales, ne sont pas concernés par les Cérémonies Protocolaires.
- En cas d'oubli de la Licence, l'athlète devra :
 - Présenter une déclaration sur l'honneur avec papier en-tête dûment visé par le Club
 - Déposer une copie de la Pièce d'Identité
 - S'acquitter d'une Amende du Montant de 2.000,00 DA

REUNION TECHNIQUE : LE VENDREDI 31.07.2015 A 19 H 45.

Le Délégué Technique

M. BOUFAROUA